



OMNIPAT

SOCIETE DE CONSEILS EN PROPRIETE INDUSTRIELLE

COMPTOIR DES MAILLES ET DE L'ARCHITECTURE

50 Rue Gutenberg
ZAC du Grand Pont
13640 La Roque-d'Anthéron

Aix en Provence, le 22 mars 2023

Réf. courrier : 23A0256/SSE-AM
V/Réf. : tensiomesh
N/Réf. : B01333US/WO
Demande nationale N° : 17/998 529
Titre : Procédé et dispositif de fixation d'un écran métallique maillé à un bâtiment

Objet : Information Disclosure Statement

FACTURE EN EUROS N°23-03B024

Désignation des actes	Montant
Nos frais et honoraires	
- Nos frais et honoraires et ceux de notre agent relatifs à la préparation et au dépôt d'une "Information Disclosure Statement" auprès de l'USPTO	445,00
TOTAL H.T.	445,00
T.V.A 20%	89,00
TOTAL T.T.C.	534,00

A régler au plus tard le 22 avril 2023

Paiement : **Net d'escompte**

Pénalité de retard : 10,5% annuel

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement (Art. L441-06 Code Commerce) : 40 euros